

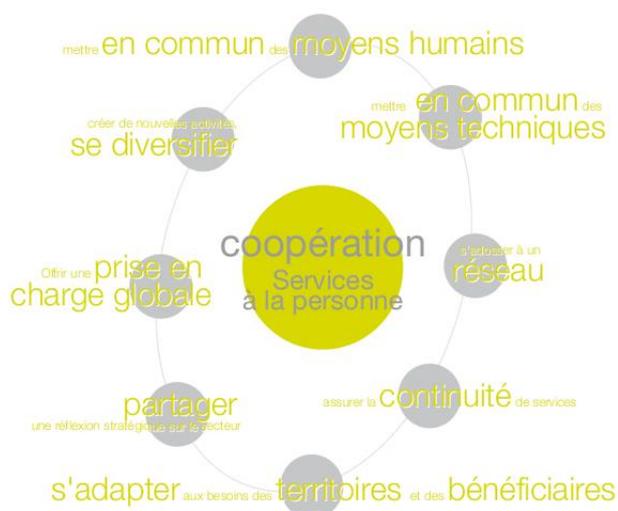
La coopération dans l'aide à domicile et le secteur médico-social sur le Vaucluse

Pourquoi la coopération ?

La coopération d'acteurs n'est pas une nouveauté dans l'aide à domicile et le secteur médico-social. Fortement portée par les acteurs de l'économie sociale, elle s'est d'abord traduite par l'organisation de réseaux territoriaux et fédératifs. Aujourd'hui, les mutations du secteur poussent les opérateurs à accélérer le mouvement. Le développement de la concurrence, les évolutions institutionnelles, les pressions économiques et les exigences sociales (des usagers et des salariés) font de la coopération une nécessité.

Mutualisations, partenariats, regroupements, fusions... différents outils sont à la disposition des organisations pour répondre à leurs enjeux d'échanges, de développement, de professionnalisation, de réduction des coûts, d'innovation...

Pour accompagner ce mouvement, Le Conseil Général du Vaucluse soutient une démarche de sensibilisation et d'accompagnement à la coopération et à cette fin a passé convention avec le Pôle Services à la Personne PACA.



Qui est le Pôle Services à la Personne ?

Labellisé PRIDES (Pôle d'Innovation et de Développement Economique Solidaire) par le Conseil Régional PACA depuis 2007 et lauréat de la sélection nationale 2011 "grappes d'entreprises" de la DATAR, le Pôle Services à la Personne est **le réseau des services et soins aux domiciles en région PACA.**

Il rassemble **les organisations sanitaires, sociales, médico-sociales et de services à la personne autour de la construction d'un parcours de soins et de services aux domiciles, dans une logique de coopération et de coordination des acteurs. Il compte aujourd'hui 150 membres.**

Expériences en matière de coopération

9 ateliers de la coopération sur le département du Rhône 2010-2012

Une action collective « coopération et mutualisation des services d'aide à domicile » en PACA 2011 avec l'Uriopss

Accompagnement de 7 projets de coopération 2011-2014

Edition du guide de la coopération avec l'Uriopss 2011

L'équipe du Pôle intervient plus spécifiquement sur le sujet de la coopération en mettant à la disposition des projets et des organisations ses compétences en matière de stratégie, RH/organisation, gestion/financement, pilotage et évaluation.

Plus d'informations sur <http://www.pspaca.fr>

Quel appui pour vos projets de coopération ?

Vous n'avez pas d'idées précises.
Vous vous interrogez sur les coopérations possibles

Information et accompagnement
pour les définir

ou

Vous avez un projet de coopération

Coopération au sein même de votre organisation (regroupement de services ou de sites...) et coopération avec d'autres acteurs de l'aide à domicile et du médico-social

Accompagnement individuel pour concrétiser votre projet

A l'issue de l'accompagnement, possibilité d'un soutien financier au projet de coopération abouti par le Conseil Général du Vaucluse

Pour s'inscrire dans la démarche ?

Prendre contact avec le Pôle Services Personnes PACA

Noémie GAILLARD

Chargée de mission

04 91 31 10 24

@ noemie.gaillard@psppaca.fr

Pour tout autre renseignement :

Prendre contact avec le Conseil départemental de Vaucluse - Direction Ingénierie Partenariat pour l'Autonomie

Julie BERTRAND

Chargée de Projets Ingénierie pour l'Autonomie

04.90.16.19.08

@ julie.bertrand@cg84.fr